

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

L. O. DAVID : REDACTEUR-PROPRIETAIRE.

BUREAUX : 25 RUE STE-THERESE.

W. F. DANIEL : ADMINISTRATEUR

ADMINISTRATION.

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Parait tous les samedis. Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois.

ABONNEMENT.

Un an..... \$1.00
Six mois..... \$0.50

Le numéro 2 Cents.

PAYABLE D'AVANCE.

W. F. DANIEL,
ADMINISTRATEUR

FEUILLETON DE " LA TRIBUNE "

N. 6

LE

JOUEUR D'ORGUE

PAR
AUGUSTE SNEIDERS.

V

Suite.

Avec un sourire forcé, Guillaume embrassa Colombelle et lui dit :

—Non ! non ! j'ai encore tout ce que Dieu m'a donné après m'avoir privé de mon père et de ma mère ; je t'ai encore, ma petite Colombelle.

Il regarda de nouveau la cigogne.

—Oncle Guillaume, reprit l'enfant, pourquoi l'oiseau revient-il encore ?

—Il vient revoir la place où furent tués ses chers petits, il revient pour y pleurer ; comme toi ; ma bonne Colombelle, tu te rends parfois au cimetière pour prier sur la tombe de ta mère.

De son oeil limpide et ingénu, la petite fille regarda longuement le jeune homme. Jamais elle n'avait connu sa mère et, cependant le chantre lui avait appris à l'aimer : —Au moins, se disait-il, ce sera pour elle une consolation le jour où elle comprendra toute l'amertume de ces mots : Sans mère !

—Fera-t-il encore un nid sur notre toit ? reprit l'enfant.

—Non, mon amie, cette année il a cherché une place plus sûre. Quelques fois encore, revenant des climats lointains, après avoir passé au-dessus des montagnes et des mers, quand il sera revenu au village, il se reposera encore un moment à cette place... Mais bientôt il la laissera dans son vol rapide, sans se rappeler une seule fois que des liens d'amour l'y avaient autrefois attaché.

L'enfant regarda la cigogne et parut ne plus l'aimer aussi vivement.

—Mais, Colombelle, tout se passe ainsi dans le monde ; il n'y a rien de stable que là-haut, près de Dieu... Il en serait ainsi d'elle aussi, se disait

Guillaume, Un jour le vent de la douleur soufflera si fort qu'il me couchera dans la tombe. L'hiver viendra et la neige sera mon lineul. Régine, quand tu t'échapperas parfois du tumulte des villes pour venir ici à la saison des fleurs, tu trouveras cette maison vide et morne comme un tombeau. Comme l'oiseau, tu reviendras vers l'endroit qui te fut cher, et peut-être diras-tu avec un soupir : « Ici habitait Guillaume ! »

—La cigogne reviendra-t-elle encore souvent ? demanda l'enfant.

—Peut-être ou plutôt non. Elle a bâti son nid ailleurs, et cette nouvelle place elle a appris à l'aimer. Elle y voit ses petits se chauffer, sans danger, aux rayons vivifiants du soleil. L'amour de ses petits lui fait oublier la perte des autres.—Elle aussi peut-être, se dit-il de nouveau, agira de même. Dans le monde où elle va entrer, elle est assurée de trouver un cœur qu'elle aimera, et la place où elle aura découvert ce trésor lui deviendra chère. Bientôt elle se parera des blanches fleurs de la fiancée. L'été elle passera peut-être encore par la petite maison qu'abrite le noyer, elle daignera même y entrer... Mais elle ne pensera plus à Guillaume qui, depuis longtemps, reposera sous l'herbe du cimetière.

—Vois donc, oncle Guillaume ! s'écria tout à coup l'enfant, voilà la cigogne qui s'envole. Elle s'envole bien haut dans les airs.

Le jeune homme suivit l'oiseau des yeux ; il retournait vers l'endroit choisi où l'attendaient ses joies et ses amours : —Moi aussi, se dit-il, je m'en irai d'ici vers les régions étoilées, là-bas, au-dessus du firmament bleu, pour y embrasser les êtres chéris qui, sans doute, m'ont déjà précédé dans ce séjour de paix. Régine ! Régine ! pardonnez-moi les prévisions sombres et injustes, peut-être, qui assiègent mon cœur.

Un léger bruit se fit entendre dans la maison. Guillaume ferma son livre et, pendant que la petite Colombelle bondissait dans le jardin, il s'approcha de la porte. Le bruit provenait d'un mouvement qui venait de faire le vieux joueur d'orgue. Réveillé en sursaut, le mendiant se levait. Des mots incompréhensibles s'échappaient de sa bouche.

—Des rêves, murmura-t-il enfin. Toujours des rêves affreux qui me poursuivent et me me font endurer les tortures de l'enfer. Toujours, je crois voir du sang, toujours je crois entendre cette voix terrible qui me crie... Non ! je ne puis prononcer ce mot. Cette nuit, il se dressa de nouveau devant moi, là, au pied de ma couche, pâle et souffrant. Quand je me suis éveillé, je me suis enfui de cette place comme si le feu de l'enfer y brillait. Après avoir erré une partie de la nuit autour du château, j'ai osé revenir ici au matin... Dieu ! Mon Dieu ! quand cesserez-vous de me flageller sans pitié ?

En ce moment Guillaume entra

dans la pièce et s'arrêta à quelques pas du joueur d'orgue. Il considérait le pauvre insensé sans attribuer une cause déterminée aux gestes désordonnés du vieillard. Après quelques moments d'un silence pénible, les yeux de Walter tombèrent sur Guillaume. Aussitôt un cri terrible s'échappa de sa poitrine. Une pâleur livide se répandit sur ses traits et un tremblement convulsif agita tous ses membres. Il voulait parler, mais il ne put articuler une syllabe. Lentement il se leva et recula en frémissant.

—Est-ce que je vous fais peur ? demanda le chantre.

—Oui ! oui ! répondit le vieillard. Va-t-en ! Tu lui ressembles comme deux gouttes d'eau, et si tu es lui-même, pourquoi quitter la patrie des morts uniquement pour me torturer ?

—Calmez-vous, mon ami.

—Tais-toi ! tais-toi ! c'est la même voix.

Le joueur d'orgue pleurait comme un enfant.

—Pauvre homme ! dit Guillaume ; et, s'approchant du vieillard, il posa amicalement la main sur son bras. Il voulait faire entendre des paroles de consolation à cette âme endolorie mais, au premier son de sa voix, Walter se remit à trembler, et, comme pour éviter un contact effrayant, il recula encore de quelques pas.

—Laissez-moi ! laissez-moi en repos ! Ne prolonge pas ma souffrance ! Ne suis-je pas assez malheureux, n'ai-je pas été assez puni... Ah ! je n'aurais jamais dû remettre les pieds ici ! Mon Dieu ! Est-ce ainsi que je devais revenir après de si longues années d'exil !

—Etes-vous de ce village ? demanda Guillaume avec cette douce intonation qu'il savait donner à sa voix.

Le joueur d'orgue ne répondit point.

—Avez-vous ici des connaissances, des amis, des parents ?

Pour la seconde fois le vieillard resta muet.

—Puis je faire quelque chose pour vous ?

Encore une fois, il se tut, mais, d'un geste fébrile, il fit signe à Guillaume de s'éloigner. Le jeune homme obéit en secouant la tête. En ce moment, Colombelle se précipitait joyeusement dans la chambre. Elle avait son tablier rempli de fleurs que, de loin déjà, elle montrait au vieillard. Guillaume le vit sourire, ouvrir les bras, y recevoir l'enfant et l'embrasser avec toutes les marques de la plus vive tendresse. La mutine enfant grimpa sur les genoux du pauvre homme et bientôt des fleurs parèrent chacune de ses boutonnières, chaque déchirure de son habit.

—Pauvre insensé ! murmura Guillaume.

Walter semblait avoir oublié la pénible impression que lui avait causée la vue de Guillaume ; il ne remarquait même pas que le chantre

toujours préoccupé de cette singulière rencontre se tenait pensif près de la porte. Il fallut le babil de l'enfant pour lui faire lever la tête. Apercevant Guillaume, il demanda doucement à Colombelle :

—Quel est cet homme qui se tient là ?

—Celui-là ?... Mais c'est mon oncle Guillaume !

—Oncle Guillaume ? répéta le vieillard devenu pensif.

—Est-ce qu'il vous effraie ? reprit Colombelle, en regardant son vieil ami d'un air affligé.

—Personne, si ce n'est vous ne m'aime ici, mon enfant, dit Walter ; et lui, il ne peut pas m'aimer... Chut ! parlons plus doucement... Vous m'aimez beaucoup, n'est-ce pas ?

—Et pourquoi ne vous aimerait-il pas ? dit la charmante enfant en agitant sa tête mutine.

—Colombelle, chuchota Walter je m'en vais loin, bien loin d'ici. Personne ne peut me consoler dans ma douleur et m'aimer dans ma vieillesse. Dites-moi, mon ange, voudriez-vous venir avec moi ?

—Que dites-vous là ? s'écria Guillaume en accourant. — Vous voulez m'enlever cette enfant ? C'est donc là toute la gratitude que vous me témoignez pour l'hospitalité que je vous ai offerte ?

—Monsieur, répondit le vieillard, vous avez raison. Oh ! non ! je ne voulais pas vous voler cette enfant. Je sais, par une douloureuse expérience, combien il en coûte d'être privé des êtres que l'on aime. Mais, voyez-vous, si souvent dans mon cœur, j'ai senti le besoin d'aimer quelqu'un ! Parfois même, insensé que j'étais, j'ai supplié des mères de me donner leurs enfants, et je les aurais chéris à la fois comme un père et comme une mère. Je donnerais, non pas de l'argent, je n'en ai point, mais mon sang jusqu'à la dernière goutte pour n'être pas seul au monde... Cette enfant a été le seul être qui m'ait souhaité la bienvenue dans ce village !

Colombelle s'était levée et avait saisi la main de Guillaume ; elle l'attira près du vieillard, et l'enfant se montra si bon arbitre que Guillaume fut bientôt assis à côté du pauvre homme et que la paix sembla conclue.

—Pourquoi avez-vous peur de moi ? dit Guillaume en regardant le vieillard avec compassion.

Walter le regarda fixement et balbutia :

—Je ne sais... votre visage m'en rappelle un autre que j'ai vu, il y a bien longtemps, un visage qui aujourd'hui encore me remplit de terreur... Oui, c'étaient les mêmes traits, les mêmes yeux, le même son de voix. Ne me regardez pas, ne me parlez, éloignez-vous de moi, je vous en prie, car je vois du sang sur vos habits, du sang sur vos mains.

L'infortuné s'était levé en proie à une horrible agitation, en pronon-

çant ces dernières paroles, et il se cachait la figure dans ses mains. Guillaume, effrayé, se leva comme l'étranger, et, prenant Colombelle dans ses bras, il recula de quelques pas.

—Non, se dit-il, ce n'est point un incensé, c'est un criminel qui a sur la conscience quelque noir forfait. Viens, mon enfant, continua-t-il tout troublé, éloignons-nous et n'approchons plus de cet homme ! C'est un fou ou un grand coupable ! Fasse Dieu qu'il ne soit que fou !

Le mendiant écarta les mains qui cachaient sa figure, et, voyant que Guillaume emmenait Colombelle, il se mit à pleurer comme un enfant.

Pendant que se déroulait ce petit drame intérieur, une scène bien autrement inattendue se passait devant la demeure du chantre.—Bientôt à la tête de quelques paysans armés et du garde-champêtre, l'écouète du village pénétrait dans l'habitation de Guillaume. A cette vue, Walter frissonna et devint pâle comme un lineul ; l'arrivée inattendue de la force armée le bouleversait.

—Monsieur, dit Guillaume à l'écouète, que venez-vous faire dans ma maison avec ces gens ? Il regardait alternativement le fonctionnaire et le joueur d'orgue qui essayait de se dissimuler dans un coin.

—Soyez tranquille, Guillaume ! dit l'écouète ; et, s'approchant du vieillard, il lui dit :

—Etes-vous le joueur d'orgue qui est arrivé hier dans cette commune, et qui s'appelle Walter, je crois ?

Un signe de tête affirmatif fut la seule réponse qu'obtint le magistrat.

—Dans ce cas, au nom de la loi, je vous arrête !

Le vieillard avait de la peine à se tenir debout. Il balbutia quelques paroles sans suite et repoussa autant que ses forces le lui permirent le garde champêtre et l'écouète. Pendant cette lutte évidemment inégale, il essayait de s'expliquer :

—Mais, Monsieur, dit-il tristement qui donc est assez cruel pour m'accuser ?

—Je n'ai point de comptes à vous rendre, répondit le magistrat d'une voix rude.

—Est-ce la comtesse d'Hilgenoord ?

—Pourquoi errez-vous constamment aux abords du château ?

—La comtesse d'Hilgenoord ! dit lentement le vieillard sans répondre aux questions de l'écouète. Et comme s'il eût repris une nouvelle vie en prononçant ce nom, il se redressa fièrement. La téméraire ! dit-il, Malheur à elle ! Messieurs ! sachez-vous qui je suis, moi !... Je suis... Mais non, continua-t-il soudain d'un ton radouci, cela aussi je le supporterai ! Marchons, conduisez-moi en prison, je suis prêt à vous suivre.

Pendant quelques instants, Walter avait été un autre homme. Son (Suite à la quatrième page.)

LA TRIBUNE

MONTRÉAL, 4 AOUT 1883.

L'ÉTENDARD

Nos lecteurs savent que nous avons fait un bon accueil à l'*Étendard* et que nous avons plus d'une fois dit du bien de son rédacteur en chef M. Trudel, quoique personne n'ait eu plus que nous à souffrir des gens de son école à une époque où le Pape n'avait pas encore parlé. Eh bien ! il paraît que ces messieurs sont toujours les mêmes, intolérants et incapables de souffrir la contradiction. "Crois ou meurs", telle est toujours leur devise, le premier si non le seul article de leur programme.

Un jour, voyant leurs attaques incessantes contre ceux qui avaient voulu faire une coalition, nous nous croyons tenu en honneur de les mettre sur leurs gardes et de protester contre leurs accusations. Vu le rôle que nous avons joué dans cette affaire de coalition nous avons pensé qu'il nous appartenait plus qu'à tout autre de relever ces accusations. Il nous a semblé que nous ne devions pas souffrir qu'on nous accusât, nous, nos amis et quelques-uns même de nos adversaires, d'avoir voulu faire une coalition dans le but de piller la province.

C'était pour nous une question d'honneur.

En supposant que nous nous soyons trompé, ce n'était pas, il nous semble, une raison suffisante pour nous lancer une bordée d'injures et d'insinuations malveillantes.

M. Trudel qui trouve si horrible qu'on attaque ses motifs, n'aurait-il pas pu respecter les nôtres quand ils étaient si visibles ?

Pourquoi ces coups de griffes, ces assertions que nous avons été pro grammiste, que nous avons voulu être castor ? Quel est l'homme de bon sens qui peut prétendre sérieusement que nous avons toujours cherché à être du côté de la majorité ? Quant le contraire est tous les jours constaté et nous est même souvent reproché.

Ce n'est pas possible, M. Trudel n'a pu inventer cela tout seul, il a dû être inspiré par M. Beaubien.

Quand avons-nous cherché à être du côté de la majorité ? Est-ce quand nous nous sommes joint à une poignée de libéraux pour combattre le parti conservateur sur la question de confédération ? Est-ce quand nous avons déclaré au parti libéral arrivé au pouvoir que nous ne pourrions le supporter s'il ne donnait pas la protection au pays ?

Et si nous tenions tant à être du côté de la majorité, est-ce que la position que nous avons prise sur certaines questions ne nous permettrait pas de marcher hardiment avec le parti conservateur à Québec et à Ottawa ? Il y en a même qui prétendent que non seulement ce serait notre intérêt mais même notre devoir de le faire.

Mais on sait que depuis longtemps nous ne prenons pas la peine de nous défendre personnellement contre des accusations dont nos adversaires les plus acharnés eux mêmes ne croient pas le premier mot.

Nous avons voulu seulement constater chez les gens de l'*Étendard* un acte d'intolérance qui n'est pas de nature à rassurer les libéraux sur le sort qui leur est réservé par leurs alliés d'un jour.

Nous ne vou'ons pas en dire davantage ; mais les castors ou les blancs—nous ne savons comment les appeler—peuvent être convaincus qu'ils ne nous empêcheront pas plus que les bleus ou les rouges de dire ce que nous pensons. Ceux-ci en ont pris leur parti, depuis longtemps, nos amis de l'*Étendard* devraient en faire autant.

Leurs injures n'auront pas d'effet sur nous, pas même celui de nous empêcher de demander encore, s'il y avait une coalition, qu'ils soient représentés dans le nouveau gouvernement qui serait formé.

Ils disent souvent de bonnes vérités et il y a parmi eux des hommes honorables dont nous partageons les opinions sur bon nombre de questions. Mais cela ne nous empêche pas de nous rappeler qu'ils ont fait la force des hommes qu'ils veulent détruire aujourd'hui en nous faisant une guerre, à laquelle le Pape seul a pu mettre fin, et nous ne sommes pas assez aveugles pour ne pas voir que la question Laval bien plus que la vente du chemin de fer du Nord nous vaut l'honneur et l'avantage de les avoir combattant à nos côtés.

Les fautes de M. Mousseau expliquent cette union passagère qu'ils ont faite avec les libéraux et dont ils rougissent tant, tous ce que nous leur demandons est de ne pas tant crier que le crime de M. Chapleau et de M. Mousseau est d'avoir voulu s'allier avec nous et que le but des partisans de la coalition était de ruiner la province.

Voyons, franchement est ce trop demander et notre demande méritait-elle tant d'injures ?

Nous voudrions bien savoir s'il est vrai que M. Beaubien est l'auteur de l'article publié à notre adresse dans l'*Étendard* ou plutôt si c'est lui qui l'a inspiré, car on dit qu'il n'écrit pas.

M. Tarte vient de publier dans le *Canadien* un article où il reproche à M. Mousseau d'avoir refusé, lorsqu'il est arrivé à Québec, de faire une coalition :

"Au lieu de dépenser beaucoup de son temps à se défendre contre de misérables intrigues, il pourrait consacrer toute son énergie au travail que réclame impérieusement l'état de la province. Et l'incertitude, et les tiraillements eussent fait place à la confiance qu'eût imposée une union vraie sur des principes hautement proclamés.

"Le tort de M. Mousseau consiste donc à n'avoir pas prévu le gâchis que nous avons sous les yeux, ou s'il l'a prévu de n'avoir pas pris les moyens de le conjurer en opérant des rapprochements qui eussent été acclamés par la saine opinion, parce qu'ils eussent reposé sur des bases correctes.

"Je suis sûr que pas un homme sérieux de l'opposition ne me contredira quand je déclare ici que l'obstacle à ce rapprochement est venu du premier ministre dont les résistances n'ont pu être vaincues par les représentations de ses plus sincères amis.

"La part que j'ai prise aux pourparlers qui ont eu lieu—m'autorise et m'oblige même de tenir ce langage, que je tiens d'autant plus à mon aise que—contrairement à M. Mousseau, j'étais d'avis qu'il devait rallier les groupes qui se montraient disposés à un accord durable, pour

le plus grand avantage du Bas-Canada."

J. ISRAËL TARTE.

N. E.—M. Tarte a raison de reprocher à M. Mousseau de n'avoir pas suivi l'avis de ceux qui le suppliaient, dans son intérêt et celui de la province, de faire une coalition. Il l'avait voulu auparavant, il avait travaillé à la faire sous M. Chapleau. Pourquoi n'a-t-il pas persisté ? Il aurait aujourd'hui une autre position que celle qu'il occupe dans l'estime publique.

Donnons à M. Chapleau ce qui lui appartient. Il a vu clair, lui ; avant la vente du chemin de fer du Nord, il avait prévu le gâchis dont parle le *Canadien*, il a voulu faire la coalition, mais il y avait trop d'aveugles dans les deux partis. M. Mercier a commis alors la faute que M. Mousseau devait commettre deux ans plus tard et dont il est victime en ce moment.

LA BONNE VOIE.

Nous apprenons avec plaisir que l'Université Laval se propose d'ouvrir une école des arts et métiers à Québec. Il appartient à l'Université d'entreprendre cette œuvre patriotique. Le *Canadien* dit :

"Il nous faut une école des arts et métiers.

"Et la ville de Québec devra beaucoup de reconnaissance à quiconque la fondera."

On n'a pas d'idée du bien que les écoles de dessin, d'arts et métiers ont fait déjà à Montréal. Tous les jours on entend parler d'un talent qui se manifeste, d'une vocation qui se dessine. Tous les jours nous avons occasion de nous convaincre de plus en plus que ce nest pas le talent qui nous manquait pour nous distinguer dans le commerce, l'industrie, les arts et métiers, mais l'instruction pratique.

Que de carrières où nous ne pouvions pas entrer nous sont ouvertes maintenant ! Que de talents dévoyés et déplacés autrefois trouveraient aujourd'hui l'élément qui leur convient !

On ne peut trop faire pour engager nos grandes institutions et nos capitalistes à tourner leur attention de ce côté-là.

Nous n'avons rien à envier aux autres nations sous le rapport de l'éducation classique, travaillons maintenant à avoir des écoles agricoles et industrielles. Donnons à des centaines de jeunes gens les moyens de se distinguer dans des carrières utiles au lieu de végéter dans des professions ingrates.

Avant vingt ans si l'instruction pratique continue à faire des progrès nous serons les maîtres ou jusqu'à présent nous étions esclaves ; nous aurons des illustrations dans le génie civil, l'architecture, la gravure, le dessin, les machines dans toutes les branches de l'industrie.

Les personnes qui ne peuvent pas aller passer l'été à la campagne profitent des excursions qu'on peut faire tous les jours à bord de bateaux de la compagnie de Richelieu et Ontario. Parmi ces excursions la plus intéressante est sans contredit celle qui permet de sauter les rapides soit à partir de Prescott, si l'on veut jouir du Long Sault, soit de Cornwall si on veut se contenter des rapides des Cèdres, des Cascades et du Sault St-Louis. Pour \$3.50, ca-

bine comprise, on prend, le samedi soir, le Grand-Tronc pour le Côteau ; là un omnibus vous mène au quai où le bateau vous attend et vous arrivez, le lendemain matin, à Prescott. A 10 heures vous prenez le bateau qui descend et vous arrivez à Montréal vers six heures du soir. On peut aussi prendre le bateau à Lachine au lieu du Côteau, le samedi vers midi. Mais l'excursion régulière est par le Côteau-Landing. Nous serions curieux de savoir s'il est un pays au monde où l'on peut offrir pour \$3.50 une promenade qui réunisse autant d'attraits et d'avantages. D'abord, rien de plus frais, de plus vivifiant que l'air des rapides ; rien de plus pittoresque et de plus émouvant. Ensuite vous avez sans cesse le plaisir de la variété, de la nouveauté, car la scène change d'aspect à chaque instant. Le gracieux et le pittoresque, le doux et le terrible se mêlent, se remplacent et se succèdent comme par enchantement.

Les premiers rapides à travers lesquels on passe après avoir quitté Prescott sont les "Galops" ainsi nommés parce que les vagues tourmentées imitent en se précipitant le galop d'un cheval ; puis vient le Long-Saut où les vagues grosses comme des montagnes menacent de mettre le bateau en pièces ; les "Rapides des Cèdres" qui sont plus traîtres qu'ils ne paraissent ; les rapides du "Rocher Fendu" où le bateau court le risque de se fendre ; les "Cascades" ainsi appelées à cause de leurs vagues courtes et paucées ; enfin les rapides de Lachine ou le Saut St-Louis où beaucoup de personnes ne passent pas la première fois sans faire leur acte de contrition.

Nous avons vu des Américains et des Américaines qui s'étaient presque battus pour avoir les premières places en avant du bateau s'éclipser furtivement à la veille d'entrer dans le gouffre, ou fermer modestement les yeux. Seulement, comme les accidents sont rares, nos hardis voisins trouvent quelquefois que ce n'est pas assez dangereux. Il faudrait pour les satisfaire qu'un bateau allât au fond de temps à autre.

Il y a à Montréal des centaines de personnes qui vont aux États-Unis, à Murray Bay, au Saguenay et qui n'ont jamais sauté les rapides. On va loin quelquefois pour trouver moins que ce qu'on a près de soi.

LE CHOLÉRA DEVANT LA MÉDECINE.

C'est en 1817 que le choléra fit sa première apparition en Europe ; jusqu'alors il était demeuré un fléau asiatique. A l'état d'endémie continue dans certaines parties de l'Asie, et surtout dans le delta du Gange, le choléra prenait parfois des allures épidémiques, mais jamais, avant le dix-neuvième siècle, il n'avait pénétré en Europe. Les médecins disputent depuis soixante ans sur le choléra, sur ses causes et sur le traitement qu'il convient d'appliquer aux cholériques. En fin de compte, on n'a pas pu définir encore le choléra. Et personne ne saurait dire si ce fléau est contagieux ou infectieux. Est-il contagieux ou infectieux ? Ces deux épithètes, dont l'une constitue un barbarisme médical, partagent la Faculté.

C'est toujours sur contagion et sur infection que portent les différences d'opinions.

Mais il faut enfin définir ces deux mots qui, avec le choléra, vont en-

trer dans l'ulation quotidienne. Une maladie est dite contagieuse lorsqu'elle se communique d'individu à individu, soit par contact direct, soit par contact indirect.

Une maladie infectieuse, au contraire, est engendrée par des miasmes morbides répandus dans l'atmosphère. Elle se répand donc par la seule viciation du milieu atmosphérique.

Pour ce qui concerne le choléra, les deux écoles rivales, l'école de la contagion et celle de l'infection, ont des arguments d'un poids égal.

Les "contagionnistes" invoquent les étapes du choléra, dans ses différentes invasions. Toujours le fléau nous est arrivé par les grandes routes commerciales, où des cholériques se sont trouvés en contact avec des hommes sains. Ils invoquent des exemples tout à fait remarquables, où l'isolement a protégé des populations entières contre le fléau.

En 1831, la cour de Russie se séquestra à Peterhoff. La maison de l'Empereur n'eut aucune communication avec le dehors tant que dura l'épidémie. Cette maison se composait de dix mille personnes. Autour du palais, le fléau fit des hécatombes. Dans l'intérieur, aucun cas de choléra ne fut signalé.

Le même phénomène fut observé en 1855 à Constantinople, où l'école militaire et un bague de forçats, enfermés dans une ville emplie de cholériques, ne payèrent aucun tribut au fléau, grâce à une séquestration rigoureuse. Enfin, en 1855, la Sicile, ayant interrompu toutes les relations avec les pays atteints par le choléra, le fléau n'y apparut pas.

A tous ces exemples, les infectionnistes objectent d'autres également probants. Ils citent les médecins qui ont soigné les cholériques et qui n'en sont pas morts. Ils montrent dans les rues infectées des maisons où on n'a pas relevé un seul cas de choléra, etc., etc.

L'Inde est le berceau où le choléra prend naissance. Avant d'envahir les autres contrées de la terre, comme autrefois la peste éclatait en Egypte pour s'avancer progressivement sur la surface entière du monde habité, il a toujours pour point de départ les contrées marécageuses qui bordent le delta du Gange. A la suite d'inondations périodiques qui couvrent chaque année les bords du fleuve sur une vaste étendue, la plaine reste chargée, après la retraite des eaux, de débris animaux et végétaux enfouis dans le vase du fleuve sacré des Indous. Ces immenses marais, exposés plus tard à l'ardeur d'un soleil torride, deviennent bientôt un large foyer de décomposition, d'où s'échappent des effluves putrides qui viennent emposter l'air de leurs émanations toxiques. Aussi le choléra reste-t-il constamment sur quelques points du territoire de l'Inde, tantôt à l'état épidémique, tantôt limité à ses foyers partiels à un ou plusieurs villages. A des époques plus ou moins éloignées, coïncidant en général avec des intempéries atmosphériques, de grandes calamités publiques, des guerres, de grands pèlerinages, les foyers locaux se confondent, l'épidémie se répand sur des régions plus ou moins étendues ; puis, suivant les grandes voies de communication, les mouvements de troupes, les foules de pèlerins, elle envahit de proche en proche, crée de nouveaux foyers de rayonnement qui, à leur tour font irruption sur le pays tout entier.

Il paraît qu'il y a eu un temps où Sorel était un des endroits les plus dangereux du pays pour ceux qui avaient de l'argent et des mœurs. La *Gazette de Sorel* raconte des histoires qui font voir que cette ville aujourd'hui si gentille méritait la mauvaise réputation qu'elle avait, il y a un cinquantaine d'années. Voici une de ces histoires dramatiques :

"C'était il y a trois ans. Par une sombre soirée de novembre, j'étais avec un ami à fumer la pipe chez un homme déjà assez âgé, bien que le temps n'eût pas encore laissé une profonde empreinte sur sa figure. Il était onze heures du soir et le vapeur *Québec* venait de laisser le port pour continuer sa route vers Trois-Rivières. L'atmosphère était chargée de nuages; un froid humide nous glaçait. Nous étions naturellement portés à la rêverie et chacun s'absorbait dans ses pensées.

"Eh! dit tout à coup notre hôte, c'était par une semblable soirée, à peu près vers cette époque-ci, que se commit le plus épouvantable meurtre dont l'histoire de Sorel puisse faire mention. Comme les temps changent! Alors, c'était le désordre, l'anarchie, la violence; aujourd'hui c'est le repos, la tranquillité...

"Je vous ai parlé, continua-t-il, du docteur Gaspard. Son père tenait alors une taverne sur la rue de la Reine, juste en arrière de la pharmacie de MM. Bruneau & Sylvestre. Vous dire ce qu'était cette taverne? l'aspect seul des lieux, encore aujourd'hui, peut vous en donner une idée. Brutal dans ses manières, obscène dans son langage, violent et cynique de caractère, le propriétaire de cette taverne n'hébergeait que des gens de son acabit. Nombre de voyageurs sont entrés là, le soir, et n'en sont jamais ressortis. Que sont-ils devenus? Le sol des écuries pourrait peut-être nous répondre. Mais personne n'a jamais osé y faire des fouilles.

"Un jour de novembre, un jeune homme, d'une trentaine d'années, originaire de St-Barthelemy, je crois, arrivait chez le père de Gaspard. Il revenait de la Californie où la fortune lui avait souri. La bourse bien garnie, je laisse à penser quelle fut sa rencontre avec ses amis. A neuf heures du soir, l'étranger demanda un batelier pour le traverser à Berthier. Aussitôt le cabaretier et l'un de ses fils s'offrirent à faire voyage à un prix qui aurait donné à réfléchir au voyageur s'il eût su quelle espèce d'êtres infâmes il acceptait comme conducteurs.

"Ils partirent. C'était, comme je vous l'ai dit, par une soirée froide et humide comme celle-ci. Pas une étoile au firmament; pas un rayon de lune à travers les nuages amoncelés. Le vapeur de la compagnie Richelieu arrivait à son quai. Ce n'était ni le majestueux *Québec*, ni le rapide *Montréal*, ni l'élégant *Trois-Rivières*. Mais n'importe, tels qu'ils étaient, ces vapeurs avaient à leur arrivée, le don d'attirer sur les quais toute la jeunesse de Sorel. Nous dévisagions tous les passagers, ceux appartenant au beau sexe surtout. Que voulez-vous? certaines mœurs ne changent pas et je fus jeune homme comme vous.

"Il y avait une demi-heure que nous étions là, attendant le départ du bateau, et nous devisions joyeusement, quand tout à coup des cris sinistres se firent entendre à travers les ombres de la nuit: au secours! au secours! au secours!

Haletants, la poitrine oppressée, nous fîmes silence. La même voix déchirante retentit encore une fois, l'on entendit le mot: "Pitié!" et le silence de la nuit ne fut plus troublé. Le St-Laurent comptait une victime de plus.

"Nous étions trois frères, jeunes et vigoureux. D'un commun accord, nous sautâmes dans un canot et nous nous dirigeâmes à force d'avirons sur le lieu du crime. Quatre heures de recherches n'aboutirent à rien. Pendant huit jours, un grand nombre de personnes fouillèrent le bois et le fleuve, mais tout fut inutile. Information prise, le voyageur n'avait pas paru à Berthier et la famille Gaspard continua son criminel négoce."

"—Et la justice demanda l'un de nous.

"—Elle s'administrerait alors à Montréal. Et qui donc se serait intéressé à un inconnu?

"Notre hôte avait raison. La première loi de ce monde est de se protéger soi-même. Ce n'est peut-être pas très chrétien, mais c'est la mode.

M. W. Filiatrault de Boston a eu la bonté de nous faire parvenir un numéro du *Boston Herald* contenant un article sur la convention canadienne-française qui doit avoir lieu, le 15 septembre prochain. Ce journal important félicite nos compatriotes de prendre les moyens d'augmenter leur bien-être et leur influence nationale et de servir le mieux possible leur patrie d'adoption. « Il y a vingt-cinq mille Canadiens-français, dit-il, dans l'état du Maine et il y en a deux ou trois fois autant dans le Massachusetts. Tout ce qu'ils feront pour améliorer leur position sociale et prouver qu'ils veulent sincèrement faire de notre pays leur patrie d'adoption, mérite l'encouragement. »

On voit d'après les calculs du *Boston Herald* qu'il y a dans deux états seulement environ 100,000 Canadiens-français. Encore une preuve à l'appui de notre assertion qu'il doit y avoir aux Etats-Unis sept à huit cent mille de nos compatriotes.

M. le Dr Fortier de Ste-Scholastique publie dans la *Gazette de Sorel* le discours que le manque de temps l'a obligé de tronquer et de lire trop rapidement à l'Assomption. Le défaut du Dr Fortier est, comme on sait, l'exubérance, la profusion des images, des métaphores, mais cette abondance renferme de grandes richesses. Il y a toujours dans ses écrits des pensées et des sentiments d'un grand prix et dignes de remarque.

L'Annam est comme le Siam, le pays des éléphants. Une troupe de ces animaux font partie de l'armée annamite; elle est placée sous les ordres d'un grand mandarin. Vers 1820, il y en avait 800, dont 130 au quartier du roi, et le reste réparti entre les cinq colonnes ou divisions principales de l'armée, on compte quatre hommes pour chaque éléphant. E. Chaigneau, qui vante beaucoup les éléphants et qui assure que ce sont les animaux les plus intelligents que la nature ait produits, visitait un jour, à Ané, l'un des établissements dans lesquels ils sont embarqués. Etant entré dans une casse, il vit un de ces animaux

retenu par une corde, et près de lui un enfant pouvant à peine marcher. Il voulut faire quelque pas vers l'enfant; mais il entendit tout à coup un grognement, significatif de la part de l'animal, et, en même temps, il reçut dans le visage une certaine pluie que ce pachyderme lui avait envoyée avec sa trompe. C'était évidemment un avis que lui donnait l'animal de ne pas s'aventurer plus loin. Le visiteur se le tint pour dit et quitta la casse. En sortant, il rencontra le cornac et lui raconta la scène qui venait de se passer: « Vous avez bien fait de sortir, lui dit ce dernier, car, pendant que mon enfant est là, personne ne peut l'approcher excepté ma femme et moi. Si vous voulez revenir maintenant avec moi, il ne vous fera aucun mal. » En effet M. Chaigneau suivit le cornac et fut témoin alors d'une scène vraiment attendrissante. A la vue de son cornac, l'éléphant paraissait tout joyeux: il le touchait avec sa trompe, le caressait et dirigeait ses regards tantôt sur lui, tantôt sur l'enfant, comme pour dire au père: Voilà ton fils, j'en ai bien eu soin. Le gardien marmotta quelques paroles que l'éléphant comprit aussitôt: il ploya une jambe comme pour faire un marche-pied au cornac, qui monta sur le dos de la bête et s'y tint à califourchon. « Donnez-moi le petit », dit-il à l'éléphant. Celui-ci roula sa trompe autour du petit être avec autant de soin qu'une mère aurait pu en avoir pour emporter son enfant; il enlève tout doucement en prenant bien garde de ne pas lui renverser la tête, puis il dépose son précieux fardeau dans les bras du père. Le cornac embrasse l'enfant et donne en même temps quelques caresses à la bête. « Tous les trois semblaient si heureux, ajoute M. Chaigneau, que je partageais moi-même leur plaisir. »

Aucune personne désirant vendre les ouvrages suivants, pourra s'adresser à A. B. Longpré, No. 51, Rue St Vincent, Montréal, savoir :

Relation d'un voyage à la côte du Nord-Ouest par G. Franchère.

Rapport des missions du diocèse de Québec.

La Revue Canadienne no. 12 [décembre 1871] du vol. 8 et les nos 1 et 2 (Janvier et Février 1872) du vol. 9.

CORRESPONDANCE.

M. le Rédacteur,

Nous sommes des plus heureux d'annoncer à nos nombreuses pratiques et au public en général que notre département de vêtements confectionnés pour hommes a subi cette année de nouvelles améliorations qui le rendent supérieur à tout ce qu'il y a dans la Puissance.

Il arrive souvent qu'une personne a besoin, sous quelques minutes d'avis, d'un vêtement complet pour un voyage ou une circonstance imprévue. Messieurs, dans ces occasions, vous ne pourriez faire mieux que de venir directement à nos magasins et nous vous certifions que vous y trouverez des vêtements confectionnés d'une manière irréprochable. Malgré la longue expérience que nous avons dans ce département, nous avons jugé à propos de faire un voyage dans les grands centres américains, pour nous mettre au courant de toutes les meilleures améliorations et nous pouvons dire sans crainte, que nos vêtements confectionnés sont d'une perfection et d'une coupe plus élégante que la plupart des vêtements qui sont faits sur mesure.

Notre assortiment se compose de modes d'habits en drap noir, en serge française et anglaise, en tweeds de couleurs les plus variées.

Nous avons en un mot l'assortiment le plus complet d'habits, pantalons, vestes et pardessus qu'il y a dans Montréal et même dans la Puissance.

Malgré les dépenses que nous avons été obligé de faire pour rendre ce département unique en son genre, nous sommes heureux de dire que notre nouveau système nous permet de vendre nos marchandises encore à meilleur marché que par le passé.

Nous espérons que le public voudra bien, comme les années précédentes, tenir compte des sacrifices que nous n'avons cessé et que nous ne cesserons de faire.

Comme nous le disions dans une correspondance précédente nous tenons plus que jamais à donner pleine et entière satisfaction à nos pratiques. Nous voulons avant tout, faire en sorte que la maison I. A. BEAUVAIS soit reconnue comme la maison par excellence, non pas seulement des Canadiens-français, mais de toutes nationalités.

Notre assortiment d'habillements d'enfants est immense. Nous vous en dirons un mot sur la prochaine.

I. A. BEAUVAIS,
186 et 188, Rue St-Joseph,
Montréal

Greenshild, Busted & Guerin
AVOCATS
102, Saint-François-Xavier.
2 dec. fm.

LONGPRE & DAVID
AVOCATS,
Coin des Rues Notre-Dame et Saint Vincent, Montréal.
A. B. LONGPRE. L. O. DAVID

PROVINCE DE QUEBEC }
District de Montréal }
COUR de CIRCUIT.
No. 4750.

Le vingt-troisième jour de juillet mil-huit cent quatre-vingt-trois.

(DURANT LA VACANCE.)

Joseph-Moïse Dufresne, des Cité et District de Montréal, et Jean-Baptiste Mongenais, de Rigaud, dit District, tous deux marchands-épiciers, faisant affaires comme tels en la dite Cité de Montréal, sous les nom et raison sociale de Dufresne & Mongenais,

Demandeurs

J. Arthur Laurier, ci-devant commis des Cité et District de Montréal, maintenant absent de la Province de Québec,

Défendeur.

Il est ordonné, sur la motion des Demandeurs, par leurs Avocats, MM. Drouin, Drouin & Prieur, en autant qu'il appert par le rapport de E. H. Galonde, un des Haïssiers de la Cour Supérieure du Bas-Canada exerçant dans le District de Montréal écrit sur le Bref de Sommaton émané en cette cause, que le Défendeur a laissé son domicile en la Cité de Montréal, qu'il est absent de la Province de Québec et ne peut être trouvé dans ce District de Montréal, que le dit Défendeur, par un avertissement à être deux fois inséré en langue française dans le papier-nouvelles de cette Cité appelé "La Tribune" et deux fois en langue anglaise dans le papier-nouvelles de cette Cité appelé "The Post" n'ait de comparaître devant cette Cour, et là de répondre à la demande des dits Demandeurs sous deux mois après la dernière insertion de tel avertissement et sur le défaut du dit Défendeur de comparaître et de répondre à telle demande dans le délai susdit; il sera permis aux dits Demandeurs de procéder à la preuve et Jugement comme dans une cause par défaut.

HUBERT, HONEY & GENDRON,
G. C. U
Montréal, 28 juillet 1883.—bi.

PROVINCE DE QUÉBEC, }
District de Montréal. }
COUR SUPÉRIEURE
No. 114.

DAME MEDORA ELEANOR MUSSEN de la Cité et du District de Montréal, épouse de William de Courcy Harnett du même lieu, Ecuyer, Avocat, dûment autorisée à ester en justice,

Demanderesse

Le même WILLIAM de COURCY HARNETT,

Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause.

Montréal, 30 juin 1883.

T. & C. C. DE LORIMIER.
Avocats de la Demanderesse

14 juillet 1883. — ei.
DR A. A. FOUCHER

Chirurgien oculiste et auriste de l'Hôpital Notre-Dame, Montréal

BUREAU et RÉSIDENCE :
82, RUE ST-DENIS.

Consultation : De midi à trois heures.

Pagnuelo & St-Jean,
AVOCATS,
No. 34, RUE ST-JACQUES
Montréal.

SIMON PAGNUELO, C. B.
E. N. ST-JEAN, B. C. L.
2 dec.—fm

Mercier, Bausoleil & Martinau,
Avocats,
No. 55, RUE ST-JACQUES
MONTREAL.

CLEOPHAS BAUSOLEIL, PAUL G. MARTINEAU,
Auteurs Syndicats Officiels. B. C. L.
N. B.—M. Mercier donnera une attention spéciale aux affaires criminelles.
HON HONORÉ MERCIER,
Ex-Solliciteur Général, Député de St-Hyacinthe.

O. AUGE
AVOCAT,
No. 16, Rue Saint-Vincent.
25 nov. fm.

PRÉFONTAINE & MAJOR,
AVOCATS,
14, Rue Saint-Jacques.
Raymond Préfontaine, C. C. L.
David Major, B. C. L.
25 nov. fm

F. L. Sarrasin
AVOCAT,
No. 44, Rue Saint-Vincent.
25 nov. fm.

RELIURE
A ceux qui ont des files de journaux, livres, etc., à faire relier ou réparer nous les invitons à aller faire une visite à Mr. Louis Corribeau, No. 247 Rue Jacques-Cartier. Les prix sont excessivement bas et leur donnera pleine satisfaction.
16 Juin.—ei.

L. PLAMONDON
AGENT
D'Immeubles et de Placements
No. 35, RUE SAINT-JACQUES
Montréal.

N. B.—Les personnes qui ont des propriétés à vendre, sont respectueusement priées de s'aboucher avec Mr. L. Plamondon, On n'exige de frais de commission que dans le cas où la vente se fait.—16 déc.

(Suite de la première page.)

attitude digne et énergique avait presque frappé de respect ceux qui l'écoutaient. Maintenant, au contraire, il semblait affaissé sous le poids de son malheur.

Colombelle pleurait à chaudes larmes et ramassait les fleurs dont elle avait orné le joueur d'orgue et que foulaient maintenant impitoyablement les pieds du garde-champêtre et de l'écoute. Walter la vit et embrassa l'enfant. Puis, s'approchant rapidement de Guillaume, il lui dit à l'oreille :

—Je "dois" voir mademoiselle Hilgenoord. Il prononça ces mots, "je dois", comme un ordre impérieux et qui n'admettrait pas de réplique.

Guillaume était profondément ému. Muet, il suivait des yeux le petit groupe qui s'éloignait lentement "Je dois", avait dit cet homme ; et le chantre ne parvint point à s'expliquer l'étrange impression que la voix du joueur d'orgue avait produite sur lui en ce moment.

Il était plongé dans ses réflexions lorsque Colombelle qui avait accompagné le joueur d'orgue jusqu'à la prison, vint le rejoindre. Sus ces entre-faites, le soir était tombé et le chantre crut ne pouvoir mieux faire que d'envoyer Colombelle dire à Régine que le malheureux auquel elle s'était tant intéressée la veille désirait ardemment la voir. L'enfant, à peine l'ordre reçu, bondissait déjà sur la route d'Hilgenoord.

Le soleil disparaissait peu à peu sous l'horizon et inondait la nature d'un torrent de pourpre et d'or. La lumière vague qui éclairait encore les arbres et les maisons, projetait sur la pleine des ombres gigantesques pareilles à de noires fantômes. Guillaume perdu dans l'ombre formée par un grand hêtre situé sur le bord de la route méditait tristement, et de temps en temps un profond soupir soulevait sa poitrine oppressée.

Pauvre jeune homme ! à quoi songe-t-il maintenant ? Sans doute, il regrette d'avoir préjugé si sévèrement le matin l'oubli de Régine, mais il ne peut s'empêcher de revenir sur la même idée. N'a-t-il pas appris, dans cette triste journée, que ses craintes n'étaient que trop fondées ? La comtesse retournait en villo avec Régine, pour présenter celle-ci dans le grand monde. Guillaume entrevoyait cette absence sous les couleurs les plus sombres. Cette impression était si forte que tout disparut pour lui, et qu'il ne vit plus que dans un vague souvenir son rêve enchanteur, à jamais brisé, anéanti.

Guillaume était tellement absorbé dans ses sombres pensées qu'il ne songea pas une seule fois au vieux Walter.

Pendant ce temps-là Colombelle s'acquittait de sa mission. Le lecteur suivra sans doute avec intérêt l'expédition de la chère enfant. Nous l'accompagnerons donc jusqu'au château d'Hilgenoord, à l'entrée duquel nous la voyons s'arrêter et regarder toute émue autour d'elle. Les chiens, hier encore si hargneux, bondissaient maintenant en remuant la queue, comme s'ils eussent voulu faire fête à l'enfant. Cello-ci caressait tour à tour leurs belles têtes. En voyant cette intimité, on eût dit que les terribles molosses d'Hilgenoord venaient implorer leur pardon, et qu'une convention tacite s'établissait entre eux et la petite fille.

Colombelle se glissa doucement dans le jardin jusqu'à ce qu'elle eût atteint l'aile du château sur laquelle s'ouvrait la fenêtre de l'appartement de Régine. Les derniers rayons de soleil coloraient encore les verrières et les fleurs qui croissaient dans les arceaux gothiques. La croisée ouverte livrait un libre passage à la douce brise du soir, mais rien ne semblait indiquer qu'il y eût quelqu'un dans la chambre. Cependant Régine s'y trouvait. A l'heure où Guillaume, en proie à une poignante émotion, rêvait sous le hêtre, la jeune châtelaine, la tête appuyée dans la main, était assise dans son fauteuil. Elle songeait ou bien-aimé, à l'ami de son enfance, à celui qu'elle aurait voulu voir l'ami de sa vie entière. Pour elle, plus rien de beau, d'agréable, de charmant ; il lui semblait que pour elle la terre n'aurait plus de fleurs épanouies, que les fruits ne mûriraient plus, que le ciel n'aurait plus de rayons de pourpre et d'or, plus d'étoiles diamantées. La solitude régnait autour d'elle, comme elle pesait sur son cœur. "Malgré la promesse que j'ai faite à ma mère," se disait elle, "jamais je ne pourrai me résoudre à oublier Guillaume."

Un vacarme soudain vint tout à coup la tirer de sa rêverie. Les pigeons abandonnèrent le toit et volaient précipitamment vers le sol, les chiens jappaient joyeusement, les oies, les paons, les canards, les poulets mêlaient à l'envi leurs notes criardes. Régine sourit et se dirigea vers la fenêtre ouverte. Elle avait deviné juste. Quand tous les animaux du château se réunissaient ainsi, on pouvait dire que Colombelle était là. Colombelle était pour eux comme une petite reine, dont tous saluaient joyeusement l'arrivée.

Dès que l'enfant aperçut la jeune châtelaine, elle battit joyeusement des mains. Régine lui fit signe de monter et, pendant que les animaux s'éloignaient de nouveau, la petite fille monta l'escalier en sautillant. Bientôt Colombelle se trouva dans la chambre de sa protectrice. Elle s'acquitta consciencieusement de l' message dont son "oncle Guillaume" l'avait chargée, et, de sa petite voix émue elle raconta que des méchants hommes étaient venus prendre le pauvre joueur d'orgue.

Elle verrait donc Guillaume ! Cette pensée domina d'abord la pitié pour le vieillard. Colombelle retourna à la maison ; Régine quitta Hilgenoord et se trouva bientôt sous le grand hêtre, où Guillaume l'attendait.

Nous deux balbutièrent un timide bonsoir.

—Mademoiselle, dit le chantre tout troublé, pardonnez-moi si je vous ai fait prier de venir me trouver ici... Le pauvre homme que vous avez si généreusement traité hier soir, veut absolument vous voir.

—Moi, Guillaume ?

—Vous, mademoiselle. Je vous accompagnerai, si vous le désirez, jusqu'à la prison où l'écoute l'a conduit.

—Et pourquoi cela ! Quel crime a-t-il commis ?

—Je l'ignore.

—Il voudrait peut-être implorer notre protection contre ceux qui le persécutent ? Venez, Guillaume, ne tardons pas ; nous devons secourir ce pauvre vieillard.

A continuer.

MARCHÉS DE MONTREAL.

Légumes.

Patates par poche.....	0.50	à	0.70
Carottes par minot.....	0.40		0.50
Betteraves " ".....	0.40		0.70
Oignons par quart.....	3.00		0.00
Doux par douzaine.....	1.00		1.50
Concombres par douz.....	0.50		1.00
Tomates par boîte.....	4.50		0.00

Fruits.

Pommes par baril.....	3.50	à	5.00
Oranges.....	10.50		13.00
Citrons à la boîte.....	0.00		0.00
Poires.....	0.00		0.00
Melons à la pièce.....	0.00		0.00

Grains.

Blé par minot.....	1.65	à	1.80
Pois do	1.00		1.10
Orge do	0.00		0.00
Sarrasin par poche.....	1.20		1.30
Lin do	0.00		0.00
Mil do	2.50		2.85
Trèfle do	0.00		0.00
Blé-d'inde do	1.10		1.10
Avoine en poche.....	0.95		1.05
Fèves par minot.....	1.75		1.90
Son par 10 livres.....	0.90		0.00
Moulée.....	1.60		1.75

Farines.

Far. de blé, camp. p. 100 lbs.....	2.25	à	3.00
Far. d'avoine p 100 lbs.....	2.75		3.00
Far. de blé-d'inde do ..	1.70		2.00
Far. de sarrasin.....	2.00		2.50

Viandes.

Bœuf par livre (steak)...	0.12	à	0.15
Mouton par livre.....	0.10		0.12
Veau par livre.....	0.00		0.00
Lard par livre.....	0.12		0.15
Jambon par livre.....	0.14		0.16
Saindoux par livre.....	0.14		0.16
Porcs abattus p. 100 lbs.	8.60		9.00
Bœuf au quartier.....	5.00		6.00
Mouton entier par lb....	0.09		0.10

Divers.

Sucre d'érable.....	0.10	à	0.12
Sirop au gallon.....	1.10		1.20
Miel à la livre.....	0.12		0.15
Œufs frais à la doz.....	0.17		0.20
Œufs à la caisse p. doz..	0.16		0.17
Haddock à la livre.....	0.05		0.06
Poisson frais.....	0.05		0.10
Beurre frais.....	0.20		0.30

Volailles.

Dindes à la livre.....	0.12	à	0.00
Dindes [vieux] au couple	1.75		2.50
Dindes [jeunes] do	1.00		1.50
Oies au couple.....	1.50		1.80
Oies à la livre.....	0.09		0.11
Canards à la livre.....	0.08		0.10
Poules au couple... ..	0.75		1.00
Poulets du printemps p. couple	0.50		0.75

Gibier.

Canards par livre.....	0.00		0.00
do noirs p. livre....	0.00		0.00
Pleviers par doz	0.00		0.00
Bécasse au couple.	0.00		0.00
Pigeons domestique au couple.....	0.30		0.35
Perdrix au couple.. ...	0.45		0.60
Tourtes à la doz.....	0.00		0.00

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

Bœuf, 1re qual. p. 100 lbs	5.50	à	5.75
Bœuf, 2me qualité.....	4.75		0.00
Vache à lait.....	25.00		40.00
Vaches extras.....	45.00		55.00
Veaux, 1re qualité.....	8.00		10.00
Veaux, 2me qualité.....	4.00		5.50
Veaux, 3me qualité.....	2.00		2.50
Moutons, 1re qualité....	5.50		8.00
Moutons, 2me qualité...	5.00		5.50
Agneaux, 1re qualité...	2.50		4.00
Agneaux, 2me qualité...	2.00		2.50
Porcs, 1re qualité.....	7.50		8.00
Porcs, 2me qualité.....	7.25		7.60

IMPRIMERIE

DE

W. F. DANIEL

Ayant un matériel d'imprimerie très-étendu, est en mesure d'entreprendre l'impression de toutes espèces d'ouvrages, dans les deux langues, tels que

Blancs de Notaires,

Blancs pour Avocats,

Blancs pour Greffiers, etc

En-tête de lettres,

En-tête de comptes,

Lettres funéraires,

Cartes d'affaires,

Cartes de visites,

Billets de concert

Circulaires,

Programmes,

Catalogues,

Factures,

Pamphlets

Affiches,

Chèques,

Etc., etc.

Le tout exécuté avec soin, élégance et promptitude.

On se charge également des ouvrages de luxe de tous genres, imprimés en Or, en Bronze, en Argent et divers autres couleurs.

A DES PRIX TRES-MODÉRÉS.

Une attention toute particulière sera donnée aux commandes de la campagne, et l'expédition se fera avec régularité.

S'adresser à l'imprimerie de

W. F. DANIEL,

25, RUE STE-THERESE,

(Coin de la Rue St-Gabriel)

MONTREAL.

CIE DE NAVIGATION

DE

LAPRAIRIE.

Le Vapeur LAPRAIRIE capt. Demers, partira aux heures suivantes autant que possible—Dimanches et fêtes exceptés.

De Laprairie :	De Montréal :
5.30 a.m.	6.30 a.m.
8.15 a.m.	12.00 a.m.
1.30 p.m.	4.00 p.m.
3.0 p.m.	6.15 p.m.

LES DIMANCHES ET FETES :

8.15 a.m.	2.00 p.m.
5.00 p.m.	6.00 p.m.

J. BROUSSEAU, Directeur-Secrétaire.

CHLORURE DE CHAUX.

Pour blanchir le linge et pour un désinfectant de première classe servez-vous du Chlorure de Chaux préparé par C. D. Morin et vous réussirez. Directions complètes sur chaque paquet. Si vous avez besoin de blanc de œruse achetez-le à la livre, il est moins cher que celui que vous achetez en paquet pour du Chlorure de Chaux. Un mot au sage est suffisant.

LESSI CONCENTRÉ.

Les personnes de la campagne ou autres qui ont besoin de Lessi concentré à la livre en recevront en envoyant cinq cents par livre et en indiquant la Station du chemin de fer ou du Bateau le plus près de chez eux. Directions complètes pour toute sorte de savon envoyées avec chaque paquet. C'est la chose la plus économique que vous puissiez vous procurer.

Adressez, C. D. MORIN, 616 Ste. Marie, Montréal.

SIROP DU PRINCE DE GALLES.

Le Sirop du Prince de Galles de Madame Harwood est recommandé par tous les bons médecins et par toutes les mères qui s'en sont servi. Il contient plus de propriétés guérissantes et fortifiantes qu'aucun autre sirop connu.

Les mères qui ne le connaissent pas sont priées d'en référer aux personnes qui ont donné les certificats suivants et qui pourraient être comptés par centaines de même force.

C. D. MORIN, PROPRIÉTAIRE, 51c rue Ste. Marie.

C. D. MORIN, Ecr. MONSIEUR,

Pour l'information des personnes qui sont dans mon cas et pour le bien public je désire beaucoup que le présent soit publié. Il y a bientôt trois ans, ayant des enfants malades j'essayai de deux ou trois sortes de sirops sans obtenir aucun soulagement. C'est alors qu'ayant entendu parler du Sirop du Prince de Galles de Madame Harwood je m'en procurai, et depuis ce temps mes enfants sont bien et je crois réellement que si j'avais eu de ce sirop plus vite, plusieurs de mes enfants qui sont morts seraient aujourd'hui en aussi bonne santé que mes autres. En conséquence j'en vend beaucoup et il donne toujours entière satisfaction. Avec reconnaissance, DAME LUC TASSE, Épouse de LUC TASSE, Ecr., Maître de Poste et Epicier Côte St. Michel, 28 Avril 1881.

Mr. C. D. MORIN, MONSIEUR,

Nous désirons vous remercier sincèrement pour le Sirop du Prince de Galles de Madame Harwood que vous nous avez vendu depuis quatre ans, après avoir essayé de plusieurs autres sirops sans pouvoir empêcher nos enfants de mourir (et nous en avons dix de morts) ayant entendu parler du sirop du Prince de Galles nous nous sommes procuré, et ce n'est que depuis ce temps que nous avons pu élever nos enfants qui étaient toujours très malades. Il nous est tout-à-fait indispensable et c'est la seule chose qui nous ait réussis.

Nous le recommandons de tout cœur à tout nos amis et nous le considérons comme un véritable trésor et un bienfait pour tous ceux qui ont des enfants malades.

MICHEL CHARBONNEAU, forgeron,

ET SON ÉPOUSE, 4 Rue Perthuis.

Montréal, 9 avril 1881.